

« Zéro perdant·e »

La position de l'UNSA Éducation sur la réforme

L'UNSA Éducation ne s'oppose pas par principe à la mise en place du système universel de retraites. En revanche, elle demande à l'exécutif de donner suite aux promesses du Président et du Premier ministre sur les garanties et les signes concrets suffisants afin que cette réforme, dont l'UNSA n'était pas demandeuse, ne pénalise pas nos collègues.

Il faut donner confiance en la pérennité et la justice de notre système de retraite. Pour cela le gouvernement doit donner des preuves et faire en sorte que personne ne soit puni par ce changement.

Pourquoi venir se mobiliser avec l'UNSA Éducation le 5 décembre ?

Sans revalorisation, la majorité des personnels qui ont de faibles indemnités seraient perdant·e-s dans cette réforme et verraient leur pension baisser par rapport à la situation actuelle.

Si la situation a été reconnue par le gouvernement et le Président de la République, le seul acte concret du gouvernement en direction du monde de l'éducation est un courrier de J.M. Blanquer qui pose par écrit l'engagement de formaliser la revalorisation des enseignant·e-s dans la loi qui créera le régime universel.

Pour l'UNSA Éducation c'est insuffisant ! Quelles réponses du gouvernement pour répondre aux inquiétudes et aux attentes de nos collègues ? Aucune mesure concrète, aucune simulation fiable qui puisse donner confiance dans la réforme proposée.

Ce que demande l'UNSA Éducation

Des garanties concrètes que nos collègues quelle que soit leur filière (administrative, direction, éducation, enseignante, inspection, jeunesse, technique, santé, sociale, sport) ne soient pas perdant·e-s dans cette réforme.

Des simulations précises pour l'ensemble des catégories qui permettent de mesurer les conséquences de la réforme.

Des mesures de rattrapage indemnitaire pour l'ensemble des personnels par rapport aux autres ministères afin que celles et ceux qui ont le moins d'indemnités ne soient pas pénalisés·e-s par cette réforme.

Des mesures de revalorisation généralisée pour l'ensemble des enseignant·e-s (éducation nationale, enseignement supérieur, agricole) non liées à des contreparties mais venant reconnaître les missions existantes.

Une transition longue sur pour que des mesures de revalorisation produisent leurs effets sur les pensions.

La garantie de 100% des droits acquis au moment du passage et leur indexation sur les salaires.



Grève le 5 décembre

Grève le 5 décembre

Avec l'UNSA,
nous continuons à agir dans la négociation

Pour que la situation des contractuel-le-s de la fonction publique
soit bien prise en compte

Pour que l'on prenne des mesures favorisant l'égalité femmes/hommes

Pour le maintien d'une pension de réversion de bon niveau

Pour un minimum de pension au SMIC

Pour que l'intégration des primes ne vienne pas faire baisser
le salaire net des actif-ve-s du fait des cotisations sociales

Pour la garantie de la prise en compte des interruptions de carrière
(congé maladie, longue maladie, longue durée,
invalidité, maternité...)

La possibilité d'une retraite progressive et
d'aménagements de fin de carrière

Retrouvez plus
d'informations
sur la réforme
sur le site
de l'UNSA



<https://www.unsa.org/-Retraites-.html>



Grève le 5 décembre

Zéro perdant-e !

